



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique
École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle
NIF : 421020000162559

REF: 369.ENSIA/2024

SIDI ABDELLAH: 2024 أكتوبر 17

AVIS DE CONSULTATION N°13/2024
L'acquisition des plantes décoratives
au profit de L'École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle.

L'École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle lance une consultation pour réaliser l'opération **L'acquisition des plantes décoratives au profit de L'École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle.**

Éligibilité: Peuvent participer à la consultation tous les soumissionnaires dont le registre de commerce contient le code d'activité conforme à l'objet du présent avis de consultation.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer les documents nécessaires de la consultation auprès du **secrétariat de la sous direction des finance et moyens.**

Les soumissionnaires doivent présenter trois enveloppes contenant: **le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.** Les trois (03) enveloppes seront insérées dans une enveloppe anonyme dûment cachetée portant la mention suivante :

Consultation N° 13/ 2024
L'acquisition des plantes décoratives
au profit de L'École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle.
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Évaluation:

- 1-Conformément aux prescriptions techniques, l'évaluation se fait par vision de l'échantillon fourni par le soumissionnaire le jour de l'évaluation. L'absence de l'échantillon entraîne **le rejet** de l'offre.
- 2- L'offre la **moins disant** après qualification technique sera retenue.

Un délai de **(07) jours** est accordé aux soumissionnaires pour préparer les offres qui doivent être déposées au **secrétariat de la sous direction des finances et moyens** le...**2.3.OCT.2024** avant **11h00**, le présent avis tient une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis le...**2.3.OCT.2024** à **11h00**.

Le directeur